

NOS PRISONS

photographies et récits
MAXENCE RIFFLET



Un mouvement perpétuel, maison centrale
de Condé-sur-Sarthe, mai 2016, tirage
argentique noir et blanc, 70 x 120 cm

INTRODUCTION

L'espace dans lequel un prisonnier est contraint constitue la réalité de sa peine. Or, l'architecture des prisons est d'une incroyable diversité. J'ai voulu voir ce qu'il en est : photographier *des* prisons plutôt que *la* prison. Entre avril 2016 et octobre 2018, j'ai photographié dans sept prisons en collaboration avec des prisonniers.

Une architecture carcérale est une machine optique au service de la surveillance. Ce que voit le surveillant, ce que ne voit pas le prisonnier depuis sa cellule ou le passant depuis la rue, tout cela est prévu par l'architecte. Faire des images en prison revient à participer à un jeu de regards contraint et inégal. En m'intéressant à l'architecture, j'ai mis cette difficulté au centre de mon travail photographique.

Comment photographier dans un système de surveillance ? Dans chaque prison, j'ai organisé des ateliers pour mettre en partage cette question avec des prisonniers, eux qui se confrontent quotidiennement à ces architectures. Nous avons fait des photographies ensemble, j'en ai fait seul, nous avons discuté tant de la prison que de nos images, nous avons refait des images, et ainsi de suite. J'ai proposé des pratiques mais je me suis aussi volontiers laissé faire : certains m'ont utilisé pour mettre en scène une expérience, figurer un imaginaire et même illustrer un message.

Cette activité commune est au centre de ma démarche documentaire. La photographie y est autant un outil d'enregistrement que le moyen et l'enjeu d'une interaction. D'où l'importance des récits qui accompagnent les photographies : les textes racontent le processus de réalisation des images et les échanges qu'elles ont parfois provoqués. Ainsi, l'hétérogénéité des formes provient d'une attention aux situations et aux rencontres.

La possibilité de diffuser des images de prisonniers à visage découvert est récente. Dissimulés derrière des bandes noires ou

des floutages grossiers, les visages étaient jusqu'ici livrés à tous les fantasmes. Désormais, le regardeur peut avoir une relation avec les figures représentées. Pour autant, je n'ai pas voulu faire une série de portraits, par crainte de réduire mes modèles à leur condition de prisonnier. J'ai préféré banaliser l'apparition des visages, les montrer dans le flux de notre activité, et photographier les prisonniers comme des gens ordinaires. Lorsqu'il surgit, le portrait est voulu et pensé par le modèle.

Finalement, l'architecture des prisons constitue à la fois le sujet du travail et l'espace dans lequel il se fait. Les corps sont la mesure de ces espaces, ils les activent, les révèlent et tentent parfois d'y résister.

BOURSE D'AIDE À LA PHOTOGRAPHIE DOCUMENTAIRE

BILAN DE RECHERCHE

J'ai travaillé dans sept prisons dont les architectures et les fonctionnements sont très différents. J'ai obtenu d'y mener un travail de création personnelle parallèlement à des ateliers proposés aux prisonniers. En 2016, j'ai travaillé à la maison centrale de Condé-sur-Sarthe à la maison d'arrêt de Cherbourg et au centre de détention de Caen. En 2017, j'ai poursuivi mes recherches au centre de détention de Val-de-reuil, à la maison d'arrêt de Rouen, au centre de détention de Mauzac et à la maison d'arrêt de Villepinte. Ces travaux se sont poursuivis jusqu'en octobre 2018.

La bourse du cnap m'a permis de financer la part de création personnelle de ces travaux en prison et de financer entièrement la recherche menée au centre de détention de Mauzac et à la maison d'arrêt de Villepinte dont je détaille ci-après le déroulement. Elle m'a également permis d'entreprendre des recherches en atelier, notamment des tirages, et d'intégrer cette pratique au processus artistique en cours, là où cette activité est parfois considérée comme une phase de production du travail.

Centre de détention de Mauzac

Le centre de détention de Mauzac est une prison expérimentale construite en 1985 sous l'impulsion de Robert Badinter. Sa conception a été confiée à l'architecte Christian Demonchy, qui n'avait alors construit que des centres de vacances (il était l'architecte des clubs med). Cette prison ne ressemble à aucune autre : les prisonniers y vivent dans des pavillons collectifs constitués d'espaces de vie commune et de chambres dont chaque occupant détient la clé intérieure ; il n'y a pas de cour de promenade puisque tous les espaces extérieurs sont accessibles. Ce projet, étonnamment méconnu, consistait à favoriser la vie sociale. J'ai voulu observer ce qu'il en est.

Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, je me suis rendu dans cette prison à quatre reprises, pour une quinzaine de journées cumulées, et j'ai travaillé avec un groupe de neuf prisonniers volontaires. Nous avons pu circuler librement au sein de la prison avec des appareils photographiques et nous avons ainsi photographié l'ensemble des espaces. J'ai ensuite eu la possibilité d'inviter Christian Demonchy à venir revoir la prison qu'il avait conçue. Des rencontres avec les personnels et avec les prisonniers ont eu lieu et il a porté un regard sur les photographies réalisées. Sa venue a été très utile à la compréhension du projet architectural, et la direction de la prison elle-même a appris des éléments qu'elle ignorait. Par exemple, personne ne comprenait pourquoi les interphones qui permettent aux détenus d'appeler un surveillant la nuit, n'étaient installés que dans les espaces communs des pavillons et pas dans les cellules. Récemment, alors qu'un détenu souffrait d'une colique néphrétique en pleine nuit, il aura fallu que ses voisins brûlent des papiers et tissus aux fenêtres pour faire réagir le surveillant du mirador. Or, dans la conception initiale de la prison, seuls les pavillons devaient être fermés la nuit, l'ouverture ou la fermeture des cellules elles-mêmes étant laissées à la discrétion des prisonniers, si bien qu'il n'était pas nécessaire de prévoir une interphonie à l'intérieur des cellules. Evidemment, ce changement de fonctionnement a également des conséquences sur la vie en détention. Sa dimension collective y est plus limitée qu'à l'origine du projet.

Le travail s'est conclu par la réalisation d'une publication de 90 pages dont chaque participant au projet a eu un exemplaire. Par ailleurs, j'ai récemment réalisé un entretien avec Robert Badinter sur l'histoire de la construction de la prison et la volonté politique qui en était à l'origine.

Maison d'arrêt de Villepinte

J'ai ensuite obtenu l'autorisation de photographier dans la maison d'arrêt de Villepinte en Seine-Saint-Denis et je m'y suis rendu en septembre et octobre 2018. Cet établissement m'intéressait à plusieurs titres : il fait partie du programme 13000 qui a marqué un tournant dans l'histoire de l'architecture carcérale, à la fois la fin d'une courte phase expérimentale initiée par Robert Badinter et son équipe, et le début des grands plans de construction définis par leur nombre de places ; son architecte est Christian Demonchy, l'architecte, donc, de la prison de Mauzac ; enfin, la direction de la maison d'arrêt y expérimente un mode d'organisation particulier et présenté comme novateur, appelé « module respecto ». Moyennant un contrat qui engage les prisonniers à s'investir dans la vie de la prison et dans leur « parcours de réinsertion », ainsi que le stricte respect de règles de vie (en ce qui concerne notamment la détention de téléphone ou de drogue), les prisonniers circulent librement dans les différents espaces durant une grande partie de la journée. Le moindre écart peut entraîner le retour en détention classique, soit 22 heures sur 24 à deux dans une cellule de 9 mètres carrés.

J'ai décidé d'arrêter les prises de vue après ce dernier terrain, autant avec le sentiment d'avoir recueilli un ensemble d'images et de récits possibles suffisamment vastes pour produire une combinatoire d'éléments riche et complexe, qu'à cause de la nécessité personnelle de rompre avec la fréquentation des espaces carcéraux avant qu'ils me deviennent totalement familiers.

Recherches en atelier

Je travaille actuellement dans la double perspective d'un livre et d'œuvres pour l'exposition. Je conçois le livre comme une chronique

du travail : le montage de photographies sera ainsi guidé par un récit à la première personne que je suis en train de rédiger et dont ce dossier comporte quelques fragments. Je conçois par ailleurs un ensemble d'œuvres hétérogènes avec le souci qu'elles soient à la fois autonomes, c'est-à-dire qu'elles puissent être extraites de l'ensemble du projet, et qu'elles constituent des éléments pouvant être combinées différemment selon les espaces d'exposition.

Certaines images sont simplement tirées – je dis « simplement » mais cette simplicité n'est qu'apparente et j'accorde une grande importance à cette étape de matérialisation de l'image au mur –, d'autres font l'objet d'un traitement optique ou chimique particulier en laboratoire. Ces gestes plastiques ne sont pas des effets qui s'ajoutent aux images : ils permettent d'unifier des éléments hétérogènes d'une situation complexes dont les éléments détachés ne permettraient pas de rendre compte.

En septembre dernier, j'ai obtenu les autorisations nécessaires pour pouvoir diffuser l'ensemble des photographies réalisées ce qui me permet d'envisager une présentation publique. Ainsi, mes travaux seront présentés en 2020 dans une exposition personnelle au Bleu du ciel (Lyon) et feront l'objet d'un livre édité par Le point du jour.

Julien veut mettre en scène ce qu'il appelle le « deuxième procès ». Ses intentions sont précises et il a prévu les accessoires : poubelle en plastique, pomme, pomme de terre, lunettes de soleil. Je ne comprends pas de quoi il s'agit mais je fais de mon mieux pour photographier la scène qu'il organise. Un mois plus tard, je reviens avec les images et il m'explique : « Quand on entre, on est jugé une deuxième fois, par les autres prisonniers. Pourquoi t'es là ? T'as fait quoi ? La pomme et la pomme de terre, c'est pour dire qu'il y a deux types de personnes : y a les militaires et les pommes de terre, y a les maestro et les fatigués de la tête, y a les vrais voyous à qui on doit le respect, et y a des fatigués de la tête qui sont là et qui te posent aussi des questions. C'est le deuxième jugement, tout le monde passe par là en prison. »

Julien H. met en scène le deuxième jugement dans une cour de promenade, maison centrale de Condé-sur-Sarthe, mai 2016

Tirage argentique noir et blanc, 70 x 120 cm



Paul voulait me montrer les miroirs des cellules, de faux miroirs en plastique trop sombres qui déforment les visages. Il y voyait une punition supplémentaire, un geste intentionnel. « En plus de vous enlever votre liberté, on vous refuse votre image. » Arrivé devant sa cellule, il me dit : « Tu peux photographier ma cellule et tu peux me photographier mais je ne veux pas qu'on me photographie dans ma cellule. J'ai toujours fait comme ça. » Que l'image soit diffusée ou non ne changeait rien à sa décision. Je me suis dit qu'il ne voulait pas être enfermé deux fois. En photographiant l'appareil photo dans le miroir, au moins la *camera obscura* n'enfermerait qu'elle-même.

Coin salle de bain de la cellule de Paul L.
maison centrale de Condé-sur-Sarthe, mai 2016



La seule chose que Paul souhaitait vraiment, c'était d'être photographié sur le tapis de course, dans la salle de sport. J'acceptais d'être son opérateur malgré mes réticences à participer à ce qui m'apparaissait être une démonstration de force physique. Dès les premières foulées, l'énergie dépensée rendit plus compréhensible le mouvement de nos échanges sur la photographie. « Pas question de me mettre en boîte, moi je cours! » semblait-il me dire.

Paul L., maison centrale de Condé-sur-Sarthe, mai 2016

Tirage argentique noir et blanc, 70 x 100 cm



«Après des années, le temps, tu ne le calcules plus comme ça, mais avec les saisons et le jardin tu arrives quand même à retrouver le temps de dehors. Tu es obligé, parce que si tu ne fais pas comme ça, tes trucs ne poussent pas. Donc tu as un temps, tac, tac, tac. Et on arrive à reprendre l'imagination du temps. Tu imagines le temps, que tu as perdu ici. Tu le perds ici le... la notion du temps, tu la perds. Parce que tu es toujours au même endroit, la même chose au même... tu vois?»

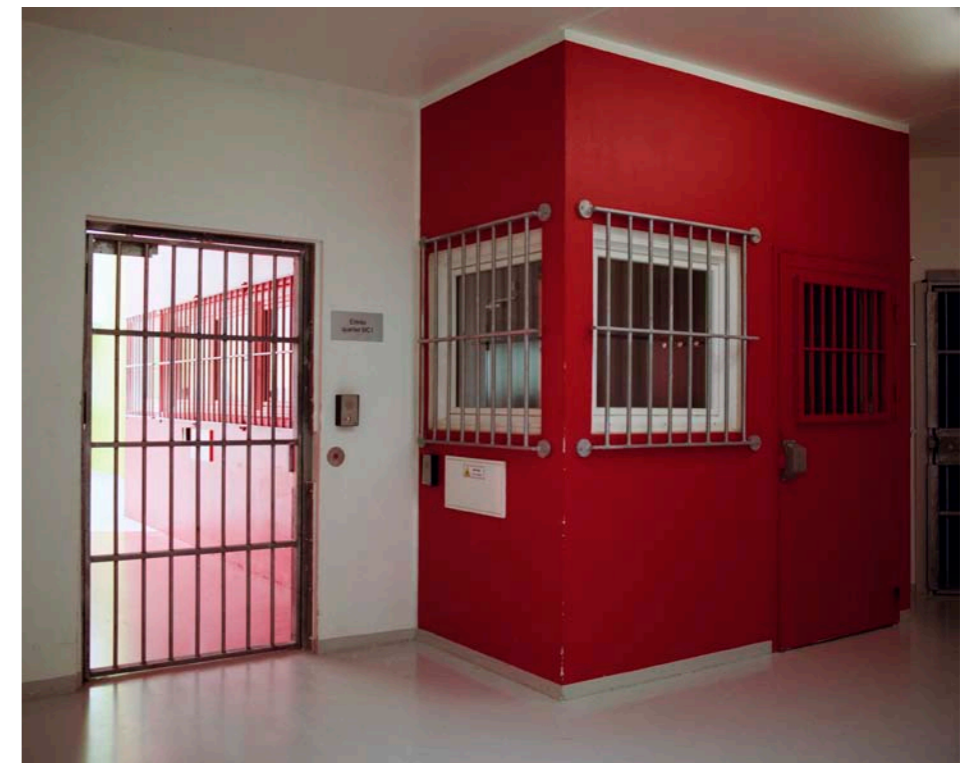
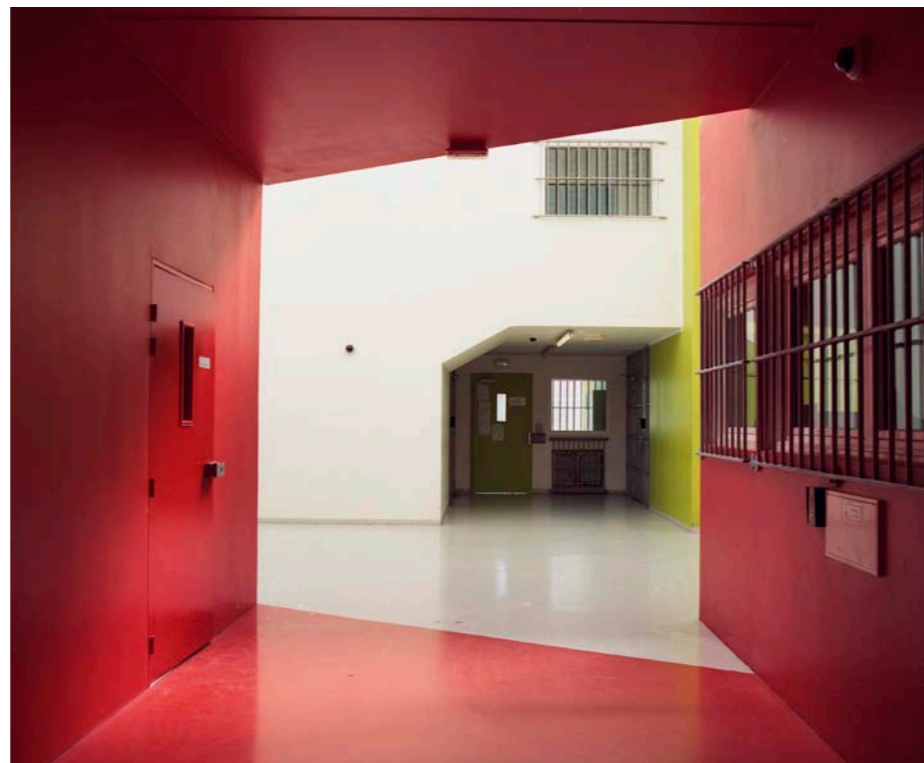
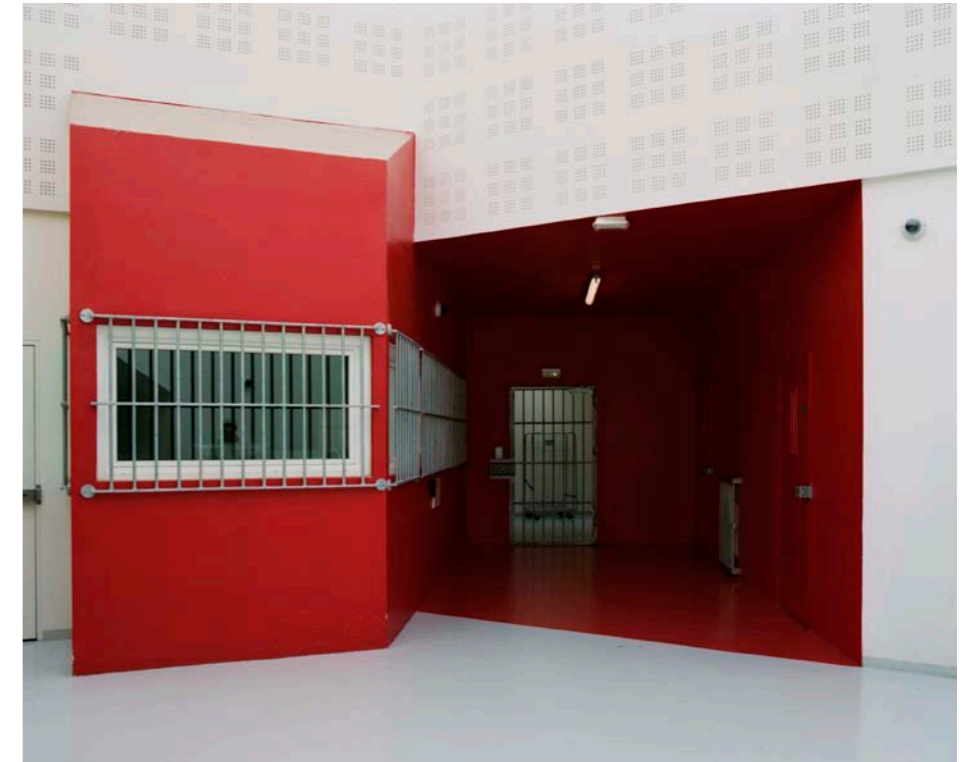
Entretien avec Ange F., avril 2016



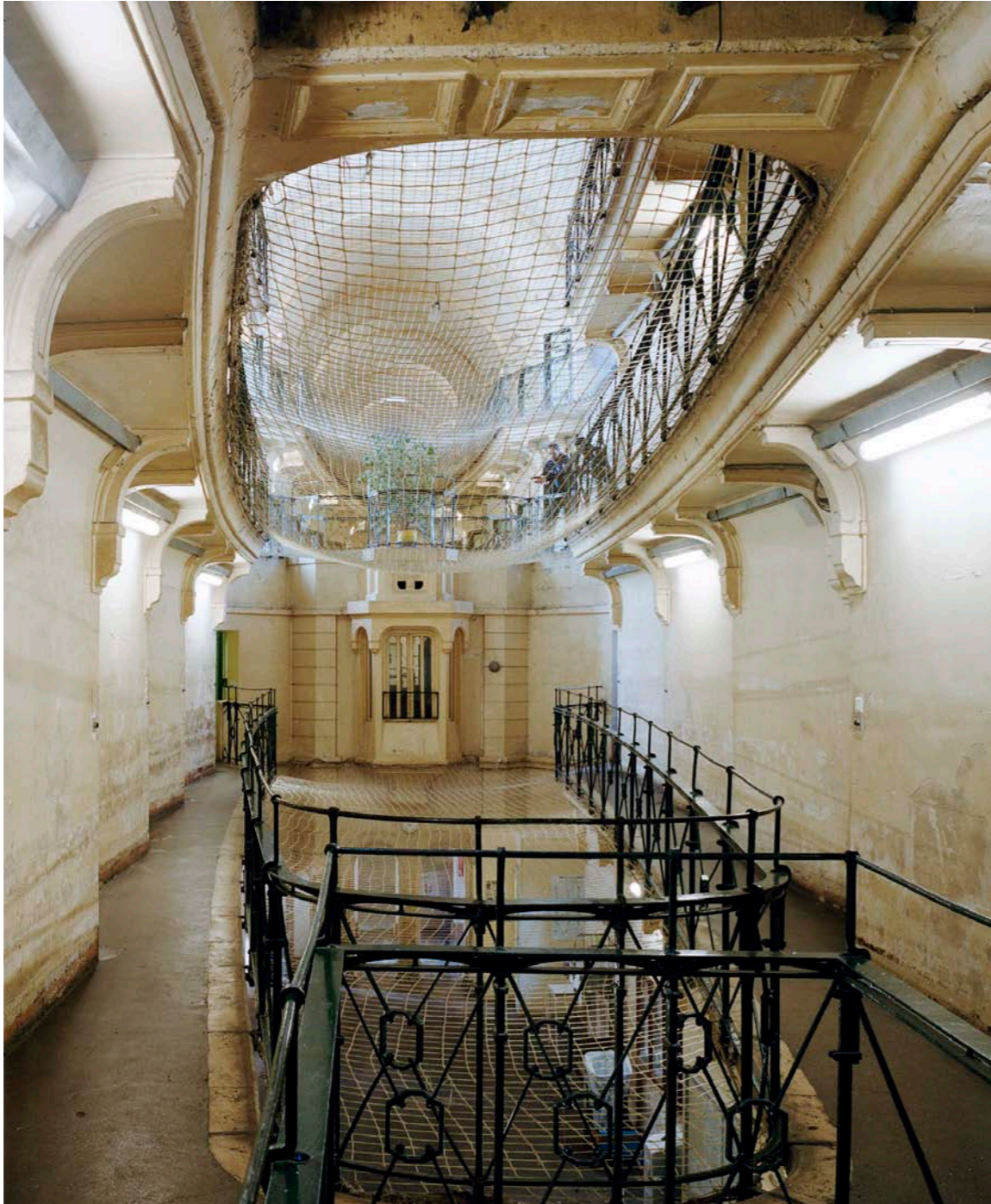
Le jardin entretenu par Ange F., dans une cour de promenade, septembre 2016.

Tirage argentique couleur, 60 x 80 cm

J'engage une conversation sur l'architecture de l'atrium et le rouge très agressif de l'entrée. Cette conversation n'intéresse pas mes compagnons. En revanche, ils m'interrogent sur l'appellation « atrium ». Je la crois d'usage commun puisque je l'emprunte aux surveillants qui m'ont fait visiter la prison. En tendant l'oreille, je m'aperçois qu'Ange prononce « le trium ». « C'est là qu'on trie, dit-il. Toi tu vas là, toi tu vas ici. » J'ouvre le dictionnaire de la bibliothèque pour retrouver l'idée d'« espace central d'un édifice ». La définition n'est d'aucun effet et je doute même d'avoir été entendu au milieu de la conversation. L'étymologie fantasque avancée par Ange est manifestement plus forte. Ainsi, chaque fois que, par la suite, il mentionne « l'atrium » j'entends « le tri-hommes » sans parvenir à savoir si c'est mon écoute ou sa prononciation qui dévie. Et de fait, à la fin de chacune de mes visites, c'est dans cet espace qu'il faut nous saluer avant d'aller retrouver nos espaces de vie respectifs.



Atrium, maison centrale de Condé-sur-Sarthe, septembre 2016



Centre de détention de Caen, vues en contrechamp du « bâtiment A »
construit en 1842 par Harou-Romain, juillet 2016

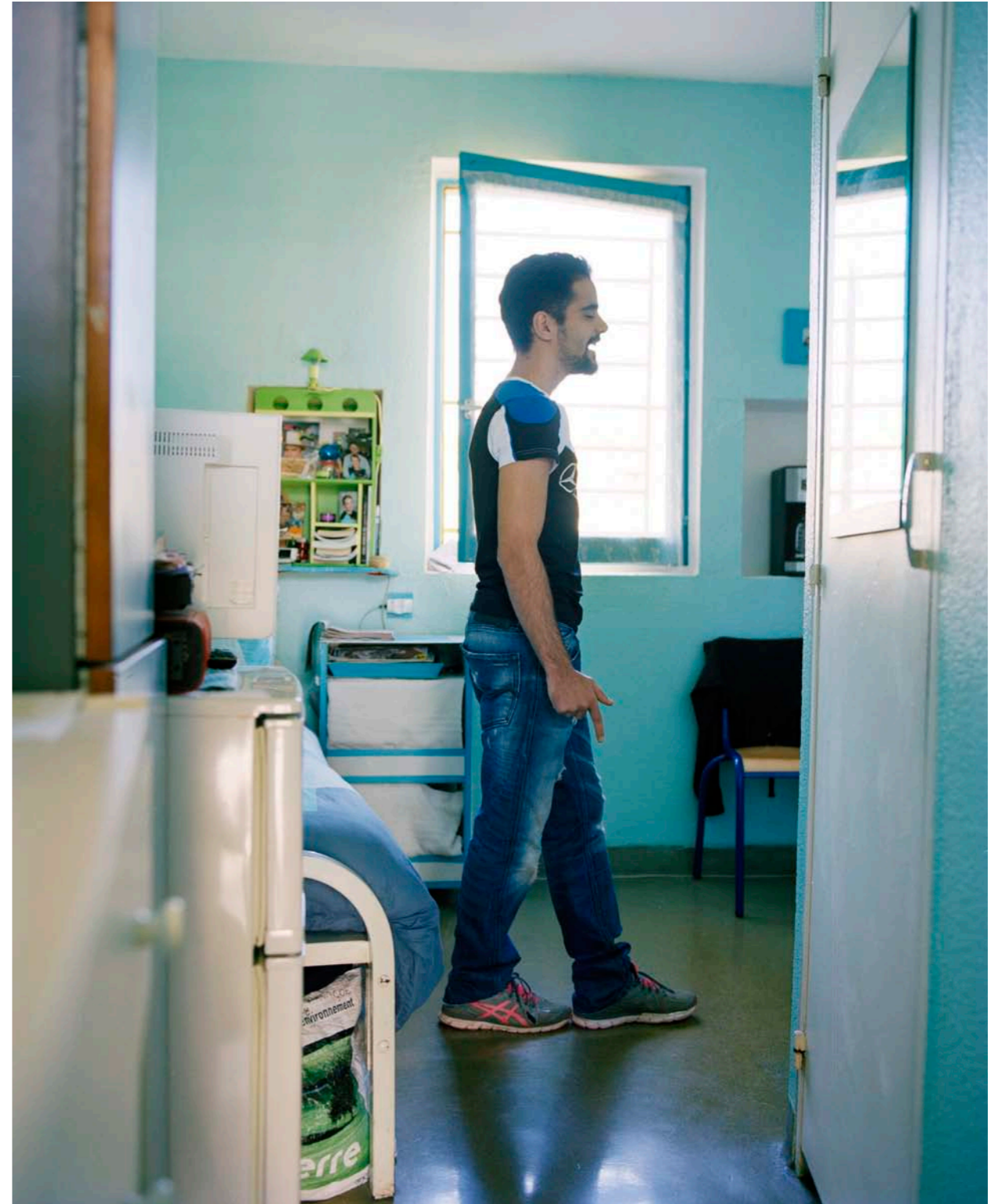


En fin de matinée, les quelque deux cents prisonniers qui travaillent dans la zone d'activité de vingt mille mètres carrés de la prison regagnent la détention, centre de détention de Caen, juillet 2016.

Collage, 5 tirages argentiques noir et blanc sur carton, 80 x 120 cm

Jonathan M. montre la méthode de mesure qu'il utilise pour décrire ses espaces de vie à sa mère, centre de détention de Val-de-Reuil, décembre 2017.

Tirage argentique couleur, 80 x 100 cm





Lucile S. dans une coursive du quartier des femmes, maison d'arrêt de Rouen, septembre 2017.

Tirages argentiques noir et blanc, 80 x 100 cm chacun.



Centre de détention de Val-de-Reuil,
vue de l'architecture depuis le jardin-
potager cultivé par quelques prisonniers,
septembre 2017



Détail de planches-contact censurées à la demande de l'administration pénitentiaire, centre de détention de Val-de-Reuil, octobre 2017

Rémi veut photographier Jonathan sur le terrain de sport. Ils ont une image en tête, qui pourrait être un symbole de liberté retrouvée. Ce projet se heurte, littéralement, au mur qu'il ne faut pas photographier.

Mustapha est turc, il parle un français rudimentaire et doit souvent mimer les scènes qu'il veut me décrire. Ainsi de la première visite du surveillant qui chaque matin vient ouvrir sa cellule : Mustapha saisit une feuille de papier sur la table, il la met devant son visage, et lui fait faire un mouvement de porte-battante en disant : « Le matin, surveillant, ouvrir-fermer directement, tac-tac. » Porte refermée à peine ouverte, sans un mot, le temps d'un coup d'œil, pas celui d'un bonjour. Il pose la feuille et met les mains sur son cœur pour jouer la douleur. La scène est triste et drôle, et il accepte de la rejouer devant l'appareil photo. [...]



Yannick s'étonne de la situation: «J'aimerais bien savoir comment t'as fait pour qu'on te laisse entrer ici avec tes appareils photo, et qu'on soit en cellule à boire un café ensemble.» La directrice de la maison d'arrêt avait d'abord refusé que je photographie dans les dortoirs, autant, m'avait-elle dit, par crainte pour ma sécurité que pour ne pas ajouter aux conditions difficiles d'hébergement l'humiliation supplémentaire d'y être photographié. Les moyens qu'elle a finalement déployés pour rendre ces prises de vue possibles m'ont surpris : les trois prisonniers volontaires pour travailler avec moi ont été affectés, durant les quatre jours de ma présence, à un dortoir de neuf lits préalablement libéré. Après mon départ, ils ont retrouvé leur dortoir respectif.

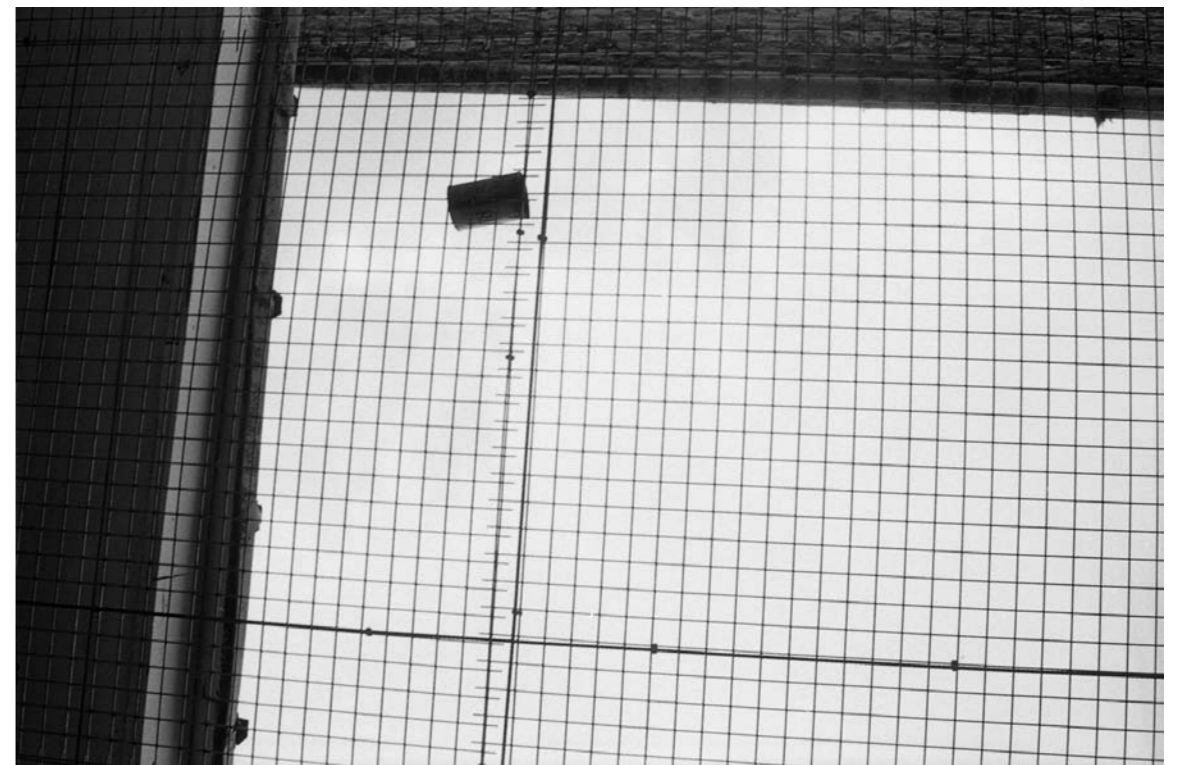
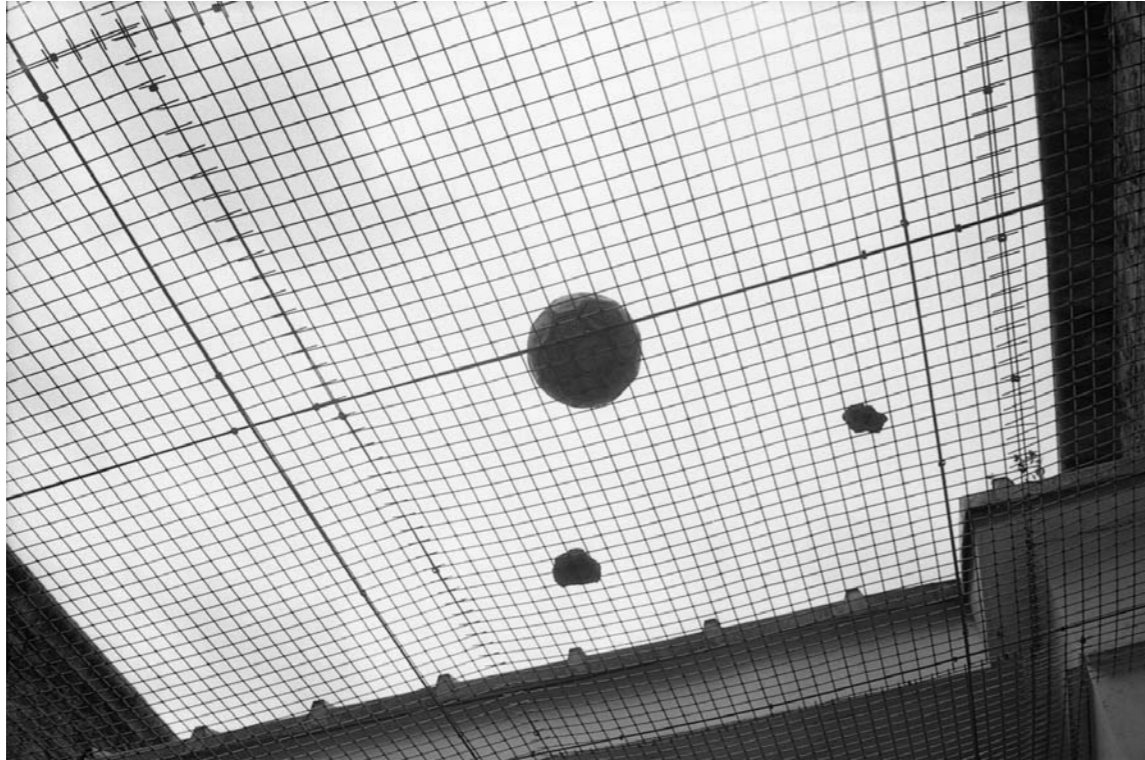


David S., Yannick L. et Thierry B. dans le dortoir auquel ils ont été affectés pour que nous fassions des photographies, maison d'arrêt de Cherbourg, juillet 2016.

Thierry m'explique : « Le meilleur lit est celui du haut. On y accède à l'ancienneté. Quand quelqu'un quitte la cellule, celui d'en-dessous monte d'un étage. Le nouvel arrivant commence toujours par le lit du bas. Parfois, une forte tête impose à celui du haut de lui céder sa place. » Je m'étonne que les surveillants n'aient pas supprimé les cabanes fabriquées par les derniers occupants. « C'est interdit mais ils laissent faire, on fait tous ça. Il suffit de mettre un ou deux draps de côté au moment où ils sont changés. Ça reste jusqu'à ce qu'ils décident un jour de tout enlever, sans qu'on sache vraiment pourquoi. »



Dortoir, maison d'arrêt de Cherbourg juillet 2016



Le ciel et les
objets lancés
depuis la ville
vers la cour
de promenade
photographiés
par David S.,
maison d'arrêt
de Cherbourg,
juillet 2016

« En réalité, il y a un rapport entre une prison et un village de vacances : il faut réfléchir à la manière d'organiser la vie 24h sur 24 pendant un temps relativement long. Les gens qui avaient fait ce programme s'étaient demandés comment faire vivre les gens à l'intérieur. Pour nous c'était la question de base à laquelle on était habitué et c'est resté, d'après moi, la seule question carcérale qu'on devrait se poser : comment organiser la vie des gens à l'intérieur ? sachant que l'organisation de cette vie c'est ce qu'on va appeler leur peine. »

Extrait d'un dialogue entre un groupe de prisonniers et Christian Demonchy, architecte du centre de détention.



« La place », centre de détention de Mauzac, juillet 2017



Fermeture du terrain de sport et rappel de retour en détention, maison d'arrêt de Villepinte, septembre 2018



Centre de détention de Mauzac, juillet 2017.

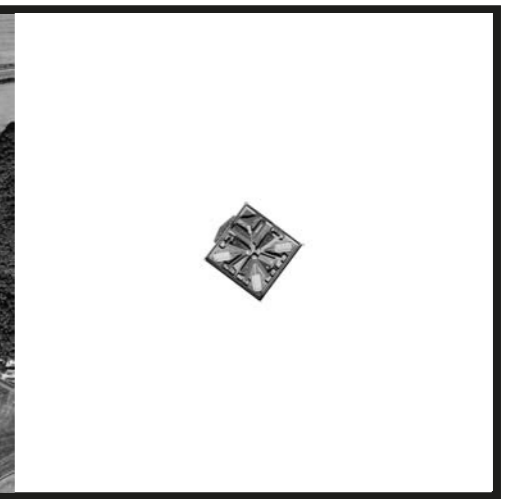
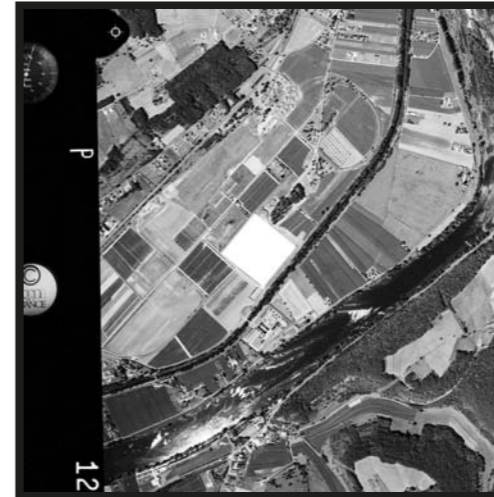
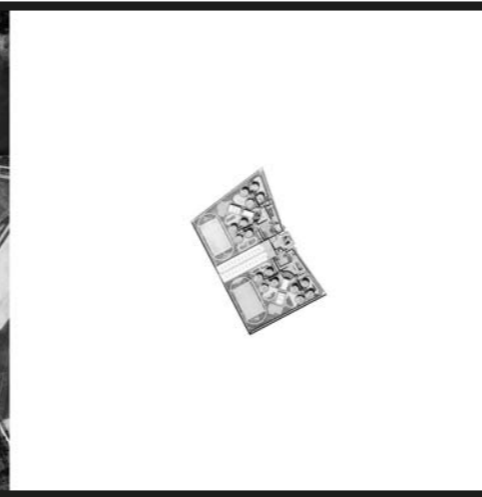
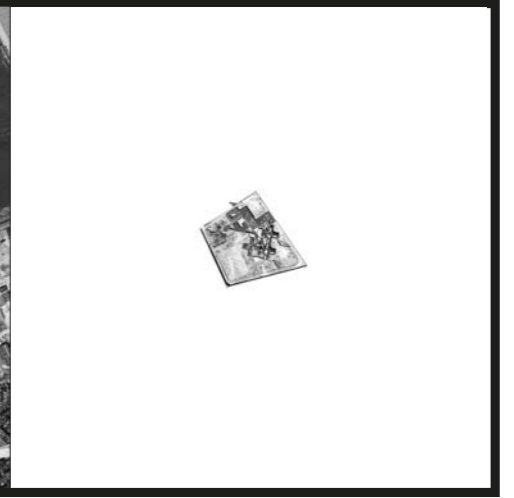
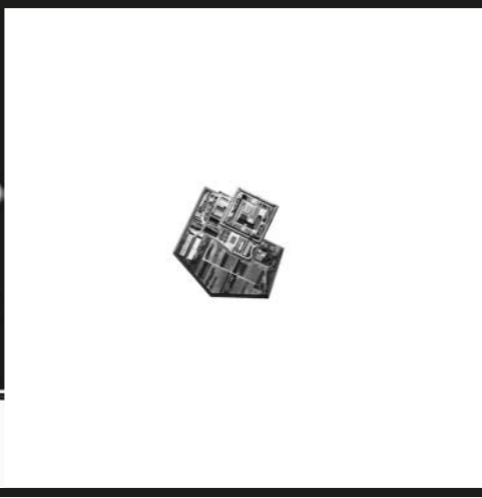
Dans les parloirs, un pan de mur produit un angle mort depuis l'espace de surveillance, afin que des relations sexuelles puissent plus facilement avoir lieu.





L'intégralité des objet du «paquetage arrivant» photographiés sur le lit d'une cellule du centre de détention de Caen, septembre 2016.

Tirages argentiques couleur, 30 x 36 cm chacun



Hétérotopies. une série de 6 collages
à partir de photographies de l'IGN,
2016.

Tirages pigmentaires découpés et collé sur car-
ton, 60 x 120 cm chaque.



Hétérotopie 1. La maison d'arrêt de Rouen photographiée en 1982 par l'IGN, 2016.

Tirage pigmentaire découpé et collé sur carton, 60 x 120 cm

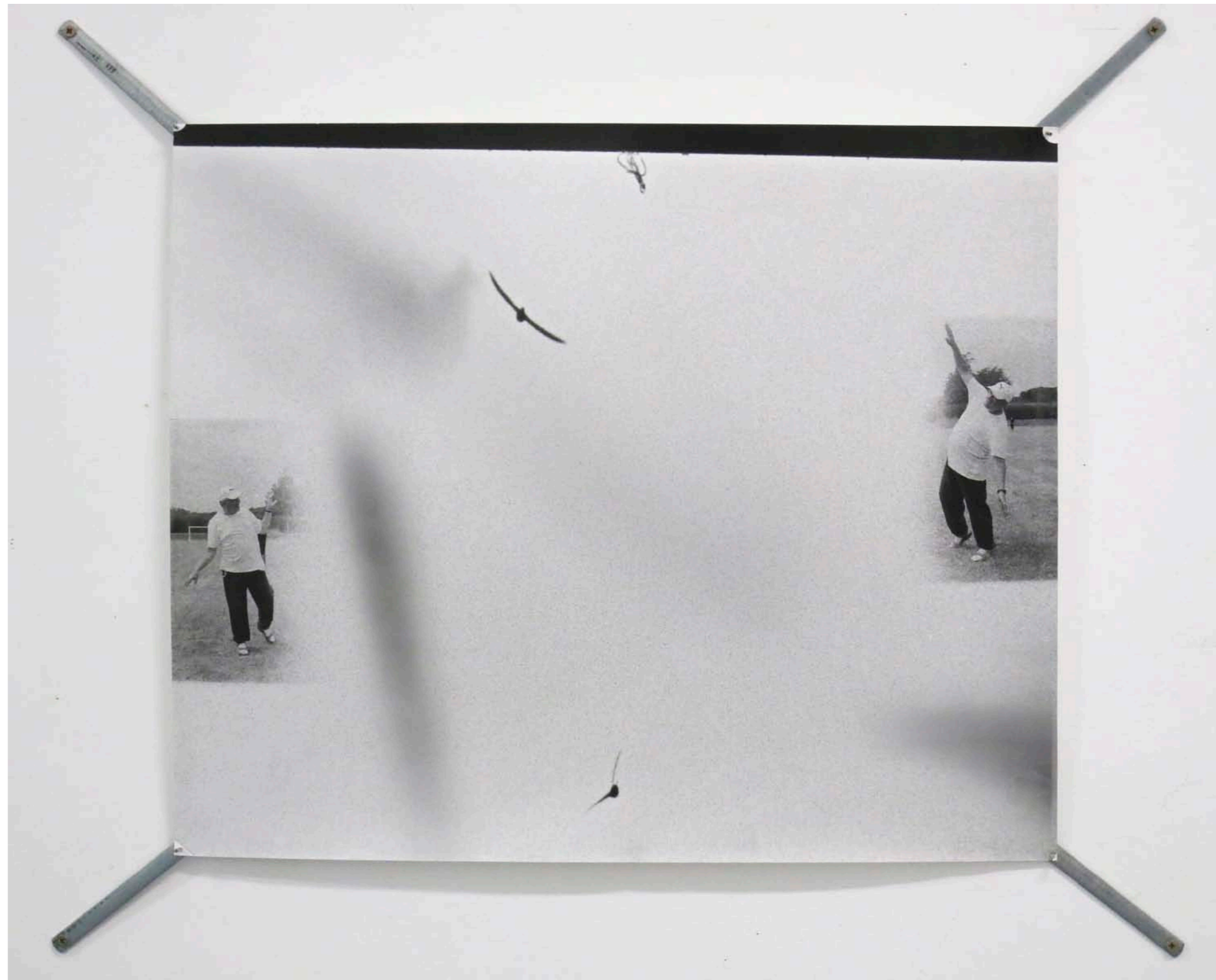
VUES D'ATELIER - OBJETS EN COURS



Il court, il court...

Tirage argentique noir et blanc, aluminium, carton, vis laiton, 100 x 120 cm





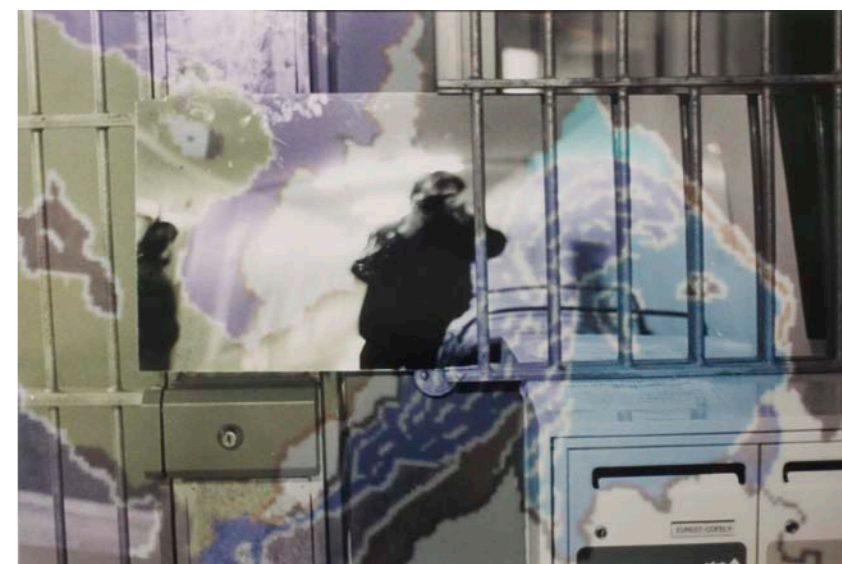
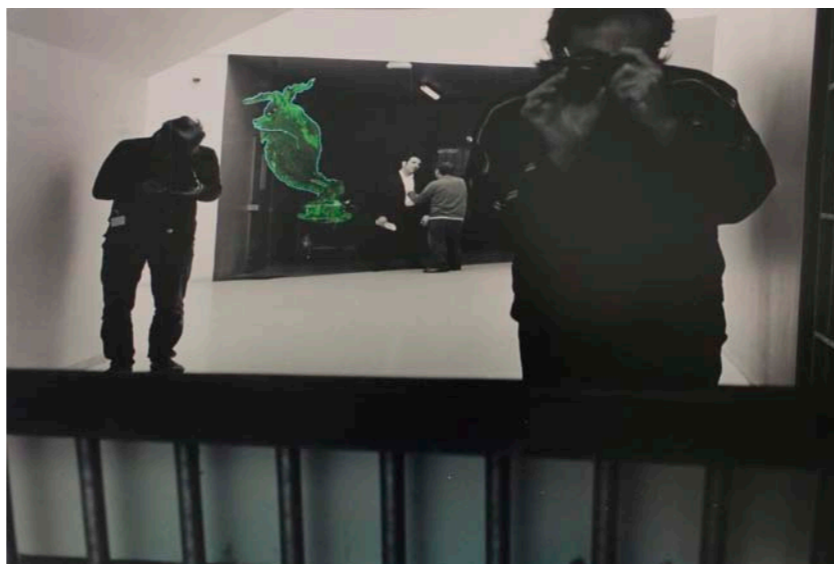
L'homme-oiseau

Tirage argentique noir et blanc, acier, vis laiton,
aimants, 60 x 80 cm



L'homme-oiseau (détail)

Tirage argentique noir et blanc, acier, vis laiton,
aimants, 60 x 80 cm



Derrière le miroir

6 tirages argentiques couleur d'après négatifs noir et blanc, détails de créations graphiques imprimées sur transparents et projections de lumières colorées, 60 x 80 cm chaque.

Émile s'est compulsivement photographié dans des miroirs qu'il a placés dans plusieurs lieux de la prison. Au tirage, j'ai superposé ses images avec des détails de créations graphiques qu'il réalise depuis onze ans dans sa cellule. Dans ses «constellations terrestres», comme il les appelle, il cherche à révéler l'inscription de figures mythologiques dans le tracé des reliefs de la terre.









Derrière le miroir (suite)

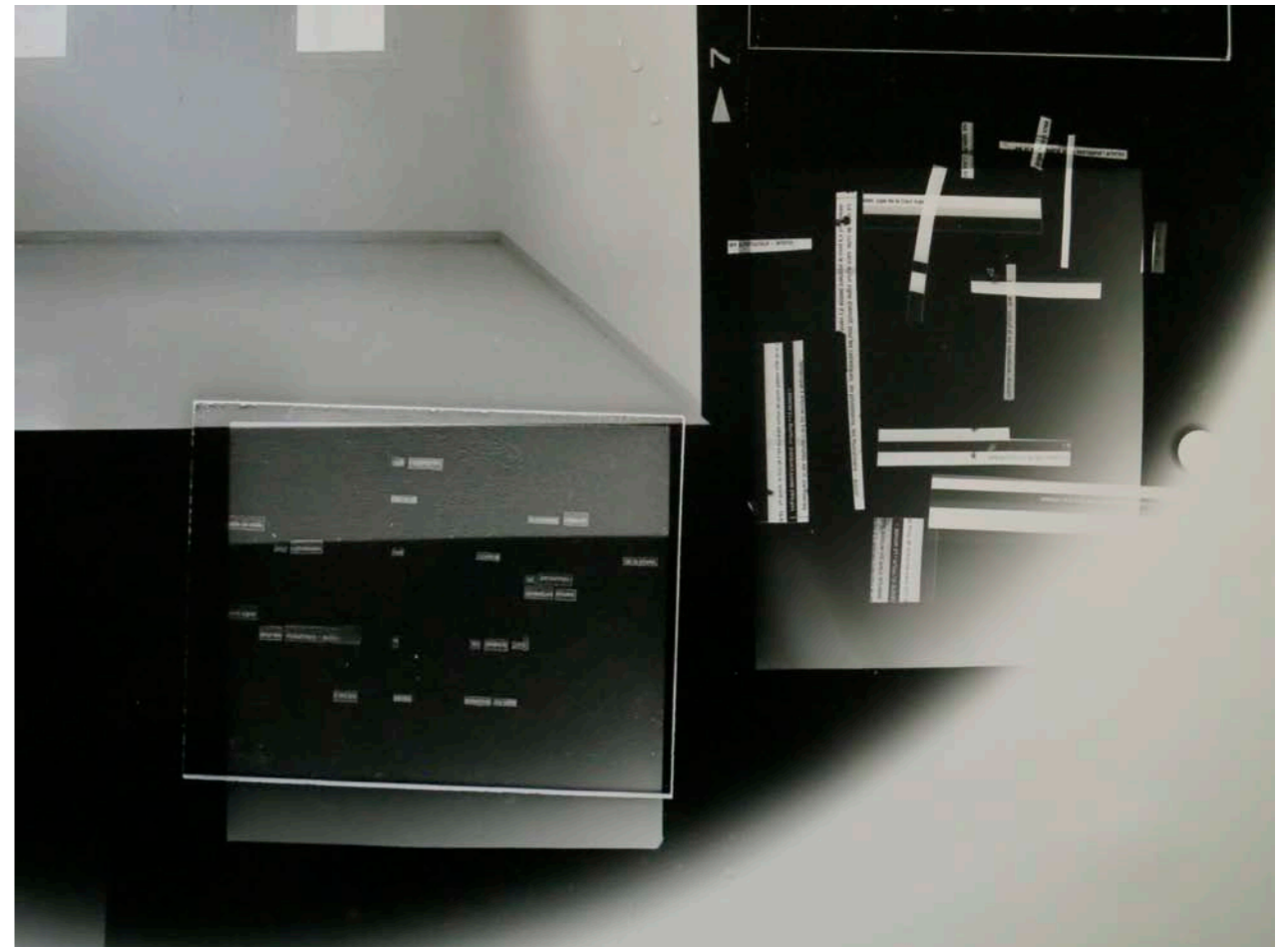
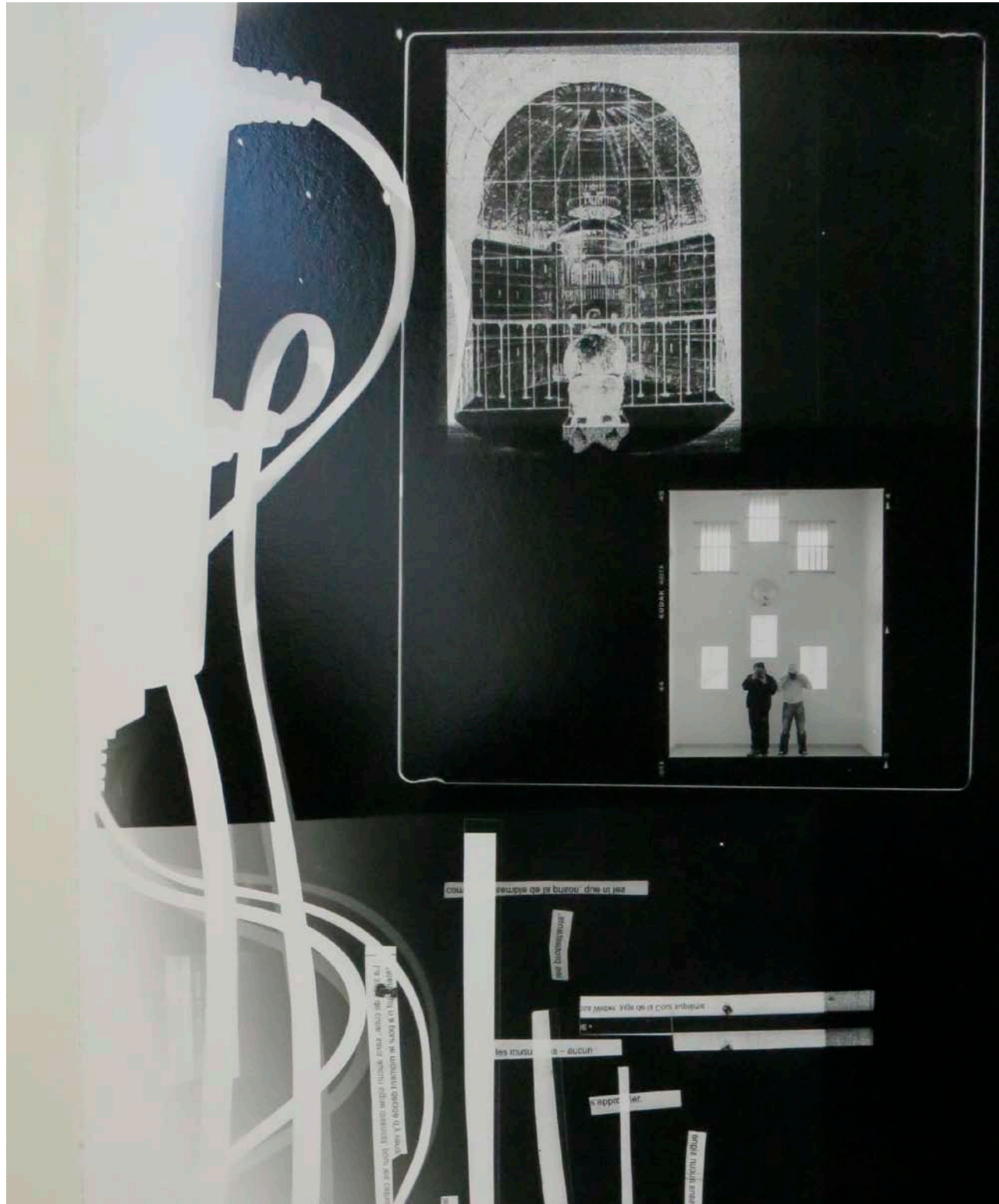
2 tirages argentiques couleur d'après négatifs noir et blanc, détails de créations graphiques imprimées sur transparents et projections de lumières colorées, 60 x 80 cm chaque.

Le moment des murs (délire la salle de culte de la centrale de Condé-sur-Sarthe)

Tirage argentique noir et blanc comprenant divers éléments et notamment : une vue architecturale de la salle de culte de la centrale de Condé-sur-sarthe (au centre) ; une capture d'écran d'une photographie de ce même lieu présentée sur le site Internet du journal *Le monde* et légendée : «La salle de culte, sans aucun signe distinctifs, pour les catholiques, les protestants, les musulmans, ...» (en haut à droite) ; un cut up de cette légende intitulé *Que s'approprier?* (en bas) ; le négatif d'une gravure de l'architecte Harou-Romain représentant un prisonnier de dos dans sa cellule en position de prière face à une chapelle visible à travers les grilles de sa cellule (à gauche).

Format : 100 x 106 cm







MON PARCOURS

Depuis vingt ans, j'ai mené des recherches au cours d'expériences parfois solitaires et souvent collectives, avec les moyens de la photographie, de la vidéo et de l'écriture, et j'en ai rendu compte à travers des livres, des expositions ou des installations. J'ai abordé des situations et des questions variées avec une curiosité constante pour les manières d'habiter. Je m'intéresse à la photographie autant comme outil d'enregistrement que comme trace lumineuse, plastique et matérielle, sans antagonisme entre la description et le travail des formes. Ainsi, je pratique l'enquête avec un souci de précision documentaire et j'ai une pratique d'atelier dans laquelle le tirage est une part essentielle de mon processus artistique.

Au fil des expériences, j'ai compris l'intérêt d'associer plusieurs points de vue sur une même réalité, que cela produit des formes et de l'information. Ainsi je suis particulièrement attentif au regard de ceux que je rencontre dans les situations que je me suis donné pour projet de documenter. Les échanges que provoque ma présence modifient le travail jusqu'à en devenir le sujet. La photographie est alors un outil d'interaction.

Au sein du groupe Rado, j'ai répondu, entre 2011 et 2014 à une commande publique du Centre national des arts plastiques concrétisée par une exposition au Centre international d'art et du paysage de Vassivière en 2014. À cette occasion, j'ai réalisé le film *Les ouvriers du tri*, une boucle de 16 minutes qui décrit, au plus près des corps, le

travail quotidien d'hommes et de femmes sur une chaîne circulaire de tri de déchets. Entre 2007 et 2010, j'ai concentré mes recherches sur deux territoires pittoresques : la route dite « touristique » qui relie Cherbourg à Coutances, et les « boucles » de la Seine ; j'y ai produit un ensemble de tableaux photographiques issus d'une réflexion sur le paysage. Deux expositions ont été présentées, l'une à Cherbourg, l'autre à Rouen, accompagnées du livre *Une route, un chemin* (mention spéciale du prix Nadar 2010) édité par Le Point du jour. En 2006, j'ai exposé aux rencontres internationales de la photographie à Arles un ensemble d'images sur les mutations de la vallée du Yangzi en *Chine*.

Parallèlement à ces travaux, j'ai réalisé de nombreux projets d'expérimentation artistique au sein de structures pédagogiques et sociales. Le livre *Fais un fils et jette-le à la mer* (2004), publié avec Yto Barrada et Anaïs Masson, retrace une expérience menée à Marseille et à Tanger avec des adolescents marocains dont la pratique photographique devient l'enjeu d'une interrogation sur l'immigration clandestine. *Correspondances* (2009) est le résultat d'une résidence en collège qui mêle pratique photographique et échanges épistolaires à partir d'une interrogation sur le quotidien. Je travaille actuellement à un projet sur l'architecture carcérale envisagée comme machine optique, dans une pratique commune avec des prisonniers dans sept prisons françaises. Ce projet — « coup de cœur » du prix du Bal 2017 —, fera l'objet d'un livre au Point du jour.